



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°19/2025\_ERUN ASH

Fiche de poste N° : 19/2025_ERUN ASH	Poste : Enseignant Référent aux Usages du numérique ERUN à l'ASH
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	L'ERUN est un enseignant expérimenté qui : <ul style="list-style-type: none"><li>● maîtrise les techniques usuelles de l'information et de la communication au service de l'enseignement et de l'enseignement spécialisé,</li><li>● possède une expérience dans l'utilisation de ces outils pour la mise en œuvre d'un enseignement accessible à tous,</li><li>● connaît la politique de l'école inclusive, les enjeux de l'accessibilité au service de la construction de l'autonomie des enfants et des jeunes,</li><li>● est habitué à pratiquer une démarche de projet,</li><li>● sait travailler en équipe,</li><li>● est conscient des enjeux liés au développement du numérique dans le système éducatif en Polynésie française,</li><li>● est ouvert à la communication et aux démarches partenariales,</li><li>● est titulaire du CAFIPEMF ou s'engage à le passer dès son affectation en circonscription, dans un délai de 3 années.</li></ul>
<b>Missions</b>	Elles s'inscrivent dans le développement de l'école numérique en Polynésie française et de l'école inclusive. <b>Objectifs généraux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Accompagner les usages pédagogiques auxquels le numérique apporte une plus-value pour renforcer les compétences des élèves, notamment celles relatives aux savoirs fondamentaux de l'Ecole, et pour soutenir l'accessibilité des enseignements (matériel pédagogique adapté)</li></ul>

- Accompagner l'attribution du matériel pédagogique adapté et veiller à l'utilisation pertinente et régulière des outils et supports en faveur de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- Contribuer au développement effectif des compétences des élèves à besoins éducatifs particuliers par l'usage du numérique, dans la continuité du parcours scolaire premier et second degrés ;
- Faire appliquer et respecter les règles, les lois et les exigences d'une utilisation responsable du numérique en milieu scolaire.
- Etre une personne ressource pour la circonscription ASH : veille technique, soutien logistique pour les formations, déploiement d'outils pour favoriser la mutualisation et les échanges, sites et outils institutionnels...

#### **Priorités d'intervention**

- Accompagnement des enseignants et enseignants spécialisés en classe pour favoriser l'accessibilité par l'outil numérique : intervention, co-intervention, visite...,
  - Formation initiale et continue des enseignants, éventuellement hors temps scolaire dans le cadre d'ateliers de proximité, en présentiel et/ou à distance,
  - Ressource pour la circonscription ASH
- Développement des outils d'information et de mutualisation des pratiques : site internet de la circonscription ASH, site internet de la CTES , .....
  - Aide au développement de la culture de l'évaluation : traitement des données relatives aux évaluations nationales et territoriales, accompagnement du LSU et autres outils de suivi auprès des équipes,
  - Production d'outils pédagogiques permettant la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers à l'usage des maîtres et des élèves, en relation avec les autres pôles pédagogiques de la DGEE,
  - Assistance à l'équipe ASH (IEN, secrétaire, conseillers pédagogiques, coordonnateurs, enseignants spécialisés, chargés de mission) pour l'aide au pilotage (mise en forme des données statistiques dans le domaine du handicap et de l'adaptation scolaire : circonscription, CTES, CPO) : utilisation des outils de gestion, de la messagerie électronique et d'Internet,
  - Sensibilisation à la dotation de matériel numérique adapté auprès des équipes en lien avec les ERUN des circonscriptions et des référents numériques au niveau du second degré,
  - Participation aux événements liés au handicap et aux réunions de concertation avec les services compétents,

	<p>Missions particulières relatives à l'école inclusive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer le service de prêt conventionné du matériel pédagogique adapté de la DGEE pour aider à la scolarisation individuelle des élèves en situation de handicap dans les 1er et 2nd degrés,</li> <li>• Assurer la maintenance de premier niveau à vocation pédagogique en lien avec les services techniques compétents, en charge de la maintenance des matériels et réseaux,</li> <li>• Aider les élèves en situation de handicap et leurs familles dans l'utilisation d'outils numériques adaptés préconisés,</li> </ul>
<b>Modalités et lieu d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ERUN est affecté dans la circonscription pédagogique n°12 ASH</li> <li>• Il est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription.</li> <li>• Ses missions sont coordonnées par l'IEN ASH et l'IEN chargé de la mission Numérique et précisées dans une lettre de mission.</li> <li>• Il établit chaque année un bilan d'activité qu'il transmet visé par l'IEN de circonscription à l'IEN- DINE.</li> <li>• Il bénéficie de frais de déplacements.</li> </ul> <p>L'ERUN ASH intervient en priorité dans les établissements et unités d'enseignements de sa circonscription d'affectation. Pour des missions spécifiques, il pourra être amené à intervenir dans d'autres circonscriptions ou à la DGEE.</p>
<b>Affectation / rattachement administratif</b>	<p>Poste vacant pour la rentrée 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circonscription n°12 ASH Élèves à besoins éducatifs particuliers</li> </ul>
<b>Contact</b>	L'IEN de circonscription
<b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b>	<p>&gt;Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature (cf. Annexe 1) portant l'avis de l'IEN.</li> <li>- Curriculum vitae.</li> <li>- Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements.</li> </ul> <p>&gt;Le <b>dossier complet</b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:brh1@education.pf">brh1@education.pf</a>).</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et l'IEN en charge de la mission Numérique.</p>

>Les candidats des archipels passeront l'entretien en visioconférence. A défaut, par téléphone.

**Date limite de dépôt des demandes** : Mercredi 11 juin 2025

**Date des entretiens** : Mardi 17 juin 2025